



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer,
Antoine Milcent.

Vendredi 24 août 2012

N° 465

Éducation populaire

Le numérique bouleverse l'accès à la connaissance L'éducation populaire à l'épreuve du monde moderne

Au travers de l'histoire de l'éducation populaire, bien plus vieille que la loi de 1901 elle-même, on peut voir certaines des grandes phases de l'évolution de notre société : opposition entre laïcisme et cléricisme, influence du communisme, apogée au début des Trente Glorieuses... Cette corrélation montre le lien historique entre l'éducation populaire et la société. Aujourd'hui, l'éducation populaire est prépondérante dans le monde associatif ; pourtant, les évolutions technologiques modernes la placent à un tournant de son histoire. Dans son édition de juin-juillet 2012, *Les idées en mouvement*, publication mensuelle de la Ligue de l'enseignement, consacre un dossier à l'éducation populaire et ses enjeux contemporains.



L'éducation populaire est largement influencée par les mutations de notre société. Si elle a été marquée au XIX^e siècle par l'opposition entre laïcs et religieux, au XX^e siècle, elle le sera par la concentration sur la population ouvrière et le projet de transformation sociale, menant parfois à réduire l'activité à la formation militante. Après les années fastes des années 1950, elle a connu de fortes transformations, en partie dues à l'action de l'État.

Aujourd'hui, le nombre d'associations se réclamant de l'éducation populaire est estimé à 430 000, soit près de la moitié des associations françaises. Elles emploient près de 700 000 personnes. Parmi ces associations, au-delà de celles spécialisées ou investies depuis longtemps dans le domaine, comme Le Sillon, on trouve des associations, récentes ou anciennes, se réclamant de l'éducation populaire sans que ce soit leur activité première, comme Attac ou ATD Quart-Monde.

L'éducation populaire, la force dans la diversité

Le Cercle Paul-Bert ⁽¹⁾, à Rennes, est un exemple à la fois proche et réussi d'association d'éducation populaire. Le Cercle a plus de 120 ans d'histoire et environ 10 000 adhérents ; il est reconnu d'utilité publique depuis 1932. Parfois en partenariat, il propose plus de quatre-vingts activités diffusées dans la ville de Rennes. Derrière la règle de l'amateurisme et les valeurs de laïcité, de démocratie et de solidarité, il y a toujours le même objectif : « *Allier les valeurs humanistes aux valeurs modernes d'efficacité et de compétence* ».

Malgré tout, la diversité des acteurs (associations d'éducation populaire, associations caritatives, syndicats...) rend difficile la définition de cette notion. Tous sont d'accord pour parler d'éducation en dehors des structures institutionnelles d'enseignement, parfois d'« *auto-éducation du peuple par le peuple* », selon la phrase de Jean Laurain ⁽²⁾, mais les divisions commencent réellement au niveau du projet de changer ou non le système social.

Toujours est-il que même en prenant la définition la plus large, à savoir la mise à disposition de la culture générale au plus grand nombre et la reconnaissance de la culture populaire comme culture à part entière, l'éducation populaire est à la veille d'une nouvelle mutation, du fait, cette fois, des évolutions technologiques dans nos sociétés.

⁽¹⁾ – Site Internet : www.cerclepaulbert.asso.fr/

⁽²⁾ – Jean Laurain (1921-2008), homme politique français.

Le numérique aussi démocratise la connaissance

Michel Serres, philosophe et historien des sciences, auteur d'un récent livre sur la jeune génération habituée aux nouvelles technologies⁽³⁾, confie dans une interview à *Les idées en mouvement* que l'actuelle révolution informatique et Internet ont une importance du même ordre pour l'humanité que l'invention de l'écriture ou de l'imprimerie. Au-delà du désordre apparent, cette révolution crée un réel accès au savoir d'une part, une possibilité de participer à son élaboration d'autre part. « *Nous vivons la fin de la présomption d'incompétence* », résume Michel Serres. Ces propos font penser au manifeste de Peuple et Culture⁽⁴⁾, dans lequel on lit : « *Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, voilà notre but* ». Quant à la possibilité de participer au savoir, elle rappelle la nécessité, selon Jean Laurain, que l'éducation populaire soit « *une auto-éducation du peuple par le peuple* ». Pour Michel Serres, « *la démocratie du savoir est aujourd'hui un fait acquis* » ; elle était pourtant inimaginable il y a peu.

Malgré ces points communs, les citoyens ont sans doute un rapport aux autres différent en milieu associatif que devant un ordinateur. Véronique Kleck, secrétaire générale de VECAM (Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia), association pour la réflexion et l'action pour un Internet citoyen, a une autre analyse.

Selon elle, non seulement ces réseaux peuvent provoquer des sentiments d'appartenances communautaires, mais peuvent aussi, en favorisant le contact, permettre l'initiative et « [produire] un " être au monde " potentiellement politique, (...) une politisation qui implique un regard lucide sur le monde et une prise de conscience de la capacité à le changer ».

Changer le monde, le système social, ou pas... L'Internet citoyen n'a pas vocation à être défini plus précisément que l'éducation populaire. Quoi qu'il en soit, il est plus qu'un allié ou un concurrent, il est un challenge majeur posé à l'éducation populaire du futur.

Histoire et patrimoine

En souscription : Sainte-Suzanne au XX^e siècle

À compte d'auteurs, Gérard et Jean-Pierre Morteveille nous préparent une histoire de Sainte-Suzanne, en deux tomes, de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

« *Parallèlement à ce qu'ont pu fournir les archives familiales, communales ou associatives locales pour alimenter l'histoire de la cité et de ses transformations au XX^e siècle, précisent les deux auteurs, plus de quatre-vingts personnes ont fouillé dans leurs albums... et dans leurs souvenirs pour nous rapporter nombre de récits, d'anecdotes ou de photos, pour la plupart inédites. Ce livre fait ainsi la part belle aux témoins de l'histoire de la cité et de la vie quotidienne suzannaise, de la Belle époque à l'im-médiat après-guerre. Il sera suivi en 2013 d'un second tome, tout aussi illustré, en couleurs, sur soixante ans de transformations, de travail, de bénévolat et de passion*

qui ont conduit Sainte-Suzanne à figurer aujourd'hui " parmi les plus beaux Villages de France " ».

Pour le tome 1 (environ 240 pages et 310 illustrations), une souscription est lancée, jusqu'au 30 septembre 2012, au prix de 19 euros (24 euros à la sortie de l'ouvrage, en octobre). Pour une livraison par La Poste, ajouter 8,20 euros pour les frais d'envoi.

Renseignements et souscriptions :

- **Gérard Morteveille**, 27 rue du Camp-des-Anglais, 53270 Sainte-Suzanne, mél. gerardany@orange.fr
- **Jean-Pierre Morteveille**, 23 rue du Camp-des-Anglais, 53270 Sainte-Suzanne, mél. jp.morteveille@ste-suzanne.com



« *On peut, en matière de lutte contre la pauvreté, dégager trois types d'associations. En premier lieu, celles que tout le monde connaît, Emmaüs, le Secours Catholique, ATD Quart-Monde, les Restos du cœur et bien d'autres, qui fonctionnent de façon principalement privée. Ensuite, les associations militantes indépendantes, comme Droit au logement ou les Enfants de Don Quichotte, dont la fonction est d'alerter ou d'alimenter le débat public (c'est aussi le cas de la Fondation Abbé-Pierre). Un troisième type associatif est intégralement financé sur fonds publics et gère toutes sortes de services pour les démunis. Or l'identité de cette partie singulière du secteur associatif est moins claire. S'il y a toujours eu du bénévolat dans leurs fondements associatifs, lorsque ces structures deviennent entièrement gestionnaires de politiques publiques, elles ne ressemblent plus vraiment à des associations ».*

Julien Damon, professeur à Sciences Po, « Nationaliser les associations », *Partage* de mai-juin 2012..

⁽³⁾ – Michel Serres, *Petite Poucette*. Paris : édition Le Pommier, 2012.

⁽⁴⁾ – Site Internet : www.peuple-et-culture.org/